DESCRIPTION DES VEHICULES DE MARQUE MOIROUD

FAMILLE : REMORQUE TYPE : TR 6000 VERSIONS : A - B - C - D

0 – GENERALITES -

0.1 Constructeur : Remorques MOIROUD S.A. Z.I. Le Chanay
69720 SAINT BONNET DE MURE

0.2 Marque : MOIROUD

0.3 Genre : REMORQUE (REM) *
ou REMORQUE SPECIALISEE (RESP) *

0.4 Type et version : TR 6000 versions : A - B - C - D *

- le genre et la version sont précisés sur le certificat de conformité

1– CONSTITUTION GENERALE –

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux – 4 roues simples

1.2 Dimensions des pneumatiques : 215/75 R 17.5 ou de caractéristiques équivalentes
Essieux : marque : ALKO/FTF – type : BT 4000

1.3 constitution du châssis : le châssis, entièrement métallique est constitué de longerons entrecroisés de traverses en acier.

2– DIMENSIONS ET POIDS – *
* les poids et dimensions exacts de la remorque sont précisés sur le certificat de conformité.
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière.

	version A	version B	version C	version D
2.1 poids total en charge :	6000 kg	6500 kg	7000 kg	7600 kg
2.2 charges maximales admissibles :				
2.2.1 sur le tandem	5900 kg	6400 kg	6900 kg	7500 kg
2.2.2 sur l'essieu 1	: 3750 kg			
2.2.3 sur l'essieu 2	: 3750 kg			
2.2.4 sur l'attelage	: 500 kg			

2.6 voie de l'essieu :
2.6.1 essieu 1 : de 2000 à 2300 mm
2.6.2 essieu 2 : de 2000 à 2300 mm

2.7 empattement :
2.7.1 empattement du tandem : de 995 à 1250 mm
2.7.2 empattement entre axe d'attelage et axe des essieux : de 3500 à 7045 mm

2.8 poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids prennent en compte toutes les options d'équipements possibles)

	version A	version B	version C	version D
2.8.0 total :	de 1730 à 5900 kg	de 1730 à 6400 kg	de 1730 à 6900 kg	de 1730 à 7500 kg
2.8.1 essieu 1 :	de 815 à 2750 kg	de 815 à 3000 kg	de 815 à 3250 kg	de 815 à 3550 kg
essieu 2 :	de 815 à 2750 kg	de 815 à 3000 kg	de 815 à 3250 kg	de 815 à 3550 kg

2.8.5 sous attelage : de 100 à 400 kg pour toutes les versions

2.9 porte-à-faux avant :
2.9.1 sans tenir compte de la flèche d'attelage : de 1500 à 5500 mm
2.9.2 avec la flèche d'attelage : de 3576 à 7100 mm

2.10 porte à faux arrière : de 1250 à 4500 mm

2.11 longueur hors tout :
2.11.1 sans la flèche d'attelage : de 3000 à 9250 mm
2.11.2 avec la flèche d'attelage : de 4826 à 11450 mm

2.12 largeur hors tout : de 2200 à 2500 mm

2.13.1 position du centre de gravité de la charge par rapport à l'axe du tandem : mini : 0 mm – maxi : 250 mm

2.13.2 hauteur maxi du centre de gravité :
à vide : 1100 mm - en charge : 1800 mm

5 – SUSPENSION –
5.1 suspension à barres de torsion métalliques

7 – FEINAGE -

7.1 Frein de service : freinage à transmission pneumatique par 4 cylindres de 3 « et mécanique par levier et câbles à 1 seul circuit commandant les freins à tambour des 2 essieux.

7.2 Répartiteur de freinage : un correcteur de freinage relié d'une part au châssis et d'autre part au bras de suspension module la pression en fonction de la charge.

7.3 Frein de secours : dispositif à fonctionnement automatique en cas de rupture d'une des deux conduites de la liaison pneumatique.

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1 Frein de service : par air sous pression
7.5.2
7.5.2.1 Frein en cas de rupture d'attelage : par air sous pression
7.5.3 Frein de stationnement : mécanique par câbles et tringles

7.7. Un réservoir d'air comprimé de 30 litres
7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : celui du véhicule tracteur

7.8. Type de freins :
7.8.1 Frein de service : à tambour
7.8.2 Frein de secours : à tambour
7.8.2.1 Frein de rupture d'attelage : à tambours
7.8.3 Frein de stationnement : à tambours
7.10.2 Frein en cas de rupture d'attelage : automatique par réserve d'énergie. L'alimentation des récepteurs est assurée par l'intermédiaire d'une valve de relais d'urgence qui, lorsqu'elle enregistre une chute de pression dans la conduite d'alimentation permet à l'air comprimé, stocké dans le réservoir de la remorque, d'assurer le freinage

8 – CARROSSERIE –

8.1 carrosserie : pour le genre REMORQUE (REM) : FOURGON – PLATEAU – BENNE – BACHE – CIT EAU – PTE ENG –
Pour le genre REMORQUE SPECIALISEE (RESP) : TRAVAUX

8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tube profilé à froid et tolage acier ou bois.

8.9 Dispositif de protection latérale : 2 barres à section de 30 mm

8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : non (hauteur au sol inférieure à 55 mm)

8.11 Dispositif anti-projection : OUI
– n° d'agrément : A e2 003 ou A e2 7018

9 – ECLAIRAGE ET SIGNALISATION –
9.3.1 feux de position avant : 2 incorporés
9.3.3 feux de position latéraux orange (véhicule de plus de 6 m) de 4 à 8 indépendants (suivant longueur)
9.4 feux rouges arrière : 2 groupés
9.5 indicateurs de changement de direction : 2 groupés
9.6 feux stops : 2 groupés
9.7 éclairage de la plaque d'immatriculation : 1 indépendant
9.8 dispositifs réfléchissants
9.8.1 arrière : 2 indépendants
9.8.2 latéraux : 4 ou 8 indépendants (suivant longueur)
9.8.3 avant : 2 indépendants ou 2 groupés avec les feux de position avant
9.9 feux de détresse : fonctionnement simultané des feux clignotants commandés par le véhicule tracteur
9.11 feu de brouillard arrière : 1 indépendant situé côté gauche
9.12 feux d'encombrement : 2 combinés
9.13 Dispositif de signalisation complémentaire : 2 indépendants pour les versions B, C et D

10 – DIVERS –
10.2 marque d'identité :
10.2.1 emplacement de la plaque de constructeur : fixée à l'avant droit sur un élément indémontable
10.2.2 emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant droit à proximité de la plaque constructeur
10.2.3 structure du numéro d'identification : 17 caractères
10.2.4 le numéro d'identification commence à : VF9TR600000153001